



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 6 avril 2017**

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question 4 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question 11), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question 4), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question 4), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Françoise PRESSE.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA (à compter de la question 4), M. Emmanuel DUMONT, M. Thierry MORTON (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question 3 incluse).

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Marie ZEHAF, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET (à compter de la question 4), M. Thierry MORTON à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN à M. Michel LOYAT, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question 3 incluse).

**OBJET :** 42 - Attribution d'une subvention à l'Association Floréal

## **Attribution d'une subvention à l'Association Floréal**

### **Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS**

L'association Floréal et son GEM «O jardin de Floréal» sont impliqués depuis de nombreuses années auprès des personnes en situation de handicap psychique. Leurs actions ont pour objectif de proposer à ce public des activités et de créer des conditions favorables à leur réadaptation sociale. Par ailleurs, l'association et son GEM s'attachent à défendre et à reconnaître leurs droits à la Citoyenneté, à l'égalité des chances et à la qualité de la vie.

C'est dans ce cadre que s'inscrit ce projet de création d'une pièce de théâtre dont les usagers de Floréal seront les auteurs et les acteurs.

Cette action se décline en quatre ateliers :

- Théâtre,
- Chorale, dialogue, type comédie musicale,
- Couture, réalisation de costumes, d'accessoires, décors, etc.,
- Ecriture.

Ce projet se veut ouvert sur l'extérieur. Il a en effet vocation à être présenté à d'autres usagers dans le cadre d'une solidarité territoriale : personnes âgées dans les maisons de retraite, logements-foyers à Besançon et Agglomération du Grand Besançon, autres personnes en situation de handicap ou non susceptibles d'être intéressées...

Une aide financière pourrait être réexaminée pour 2018 et 2019, sur la base d'un bilan qualitatif et quantitatif de l'action 2017 présenté par l'association Floréal à la Ville de Besançon et à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Il est proposé d'accompagner cette structure pour l'année 2017 à hauteur de 750 €. A noter que la CAGB la soutiendra également pour le même montant.

La dépense sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.30.6574.10032.

### **Proposition**

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur le versement d'une subvention de 750 € à l'Association Floréal.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



*Dard.*

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le **14 AVR. 2017**



Contrôle de légalité